



Plus value sur résidence principale

Par **phil850**, le **04/05/2008 à 19:57**

Bonjour, rn rn Je souhaite revendre une maison dont je suis propriétaire. rn Or je l'ai louée pendant un an et je l'habite à nouveau, en résidence principale, depuis quelques mois. rn Faut-il que j'attende 5 ans pour la revendre sans plus value? rn D'avance merci.

Par **Thierry Nicolaides**, le **05/05/2008 à 16:06**

la résidence principale peut se définir comme le lieu où l'on va déposer sa déclaration d'impôt et que l'on a déclaré à l'administration comme étant sa résidence habituelle (à faire en RAR) rn rn Faute de cette formalité le fisc refusera de la considérer comme telle . rn rn Il vaut mieux attendre au minimum deux ans et le dépôt de deux déclarations de revenus avant de revendre . c'est plus sûr rn rn Cordialement